

de gouverneur général. L'auteur, probablement pour ne pas avoir à créer dans la machine turque, déjà trop compliquée, un rouage nouveau, voudrait confier l'exécution des réformes aux valis. Mais il y met comme condition que les trois valis deviendront de petits vice-rois contrôlés et suffisamment indépendants (1).

Bien plus, M. Delcassé, parlant à Munir bey, ne s'en tient pas aux valis comme M. Steeg : il veut « un bon gouverneur général » (2).

C'est tout à fait le projet macédonien.

Au contraire, le projet austro-russe cherche à développer la toute récente institution turque de l' « inspecteur général chargé de surveiller et de poursuivre l'application des mesures récemment arrêtées pour les vilayets de Turquie d'Europe ».

La fonction d'inspecteur général fut créée vers la fin de novembre 1902 et réglementée par les « instructions » dont nous connaissons l'esprit.

Husseïn Hilmi pacha, gouverneur général du Yémen, fut nommé inspecteur général. C'est « un homme intègre et travailleur » (3). Les Macédoniens ont vu en lui un fonctionnaire de bonne volonté et un honnête homme.

Mais on ne lui a accordé aucun droit. Il ne

(1) *Livre jaune* de 1902, p. 52-55.

(2) Lettre à M. Bapst; *Livre jaune* de 1902, p. 61.

(3) *Ibid.*, p. 38.